

Lac Saint-Jean Petite mer intérieure

Jocelyn Caron

Numéro 101, été 2004

Villégiature : Oh les beaux jours

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15682ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Caron, J. (2004). Lac Saint-Jean : petite mer intérieure. *Continuité*, (101), 44–46.

LAC SAINT-JEAN

Petite mer intérieure

« Sur son lit de sable et d'alluvions, cette petite mer intérieure n'est pas enfouie dans les dépressions des montagnes comme tant d'autres lacs de notre pays. On la pressent aux fraîches bouffées qui s'échappent de son sein, cette petite mer songeuse au fond de sa large et féconde vallée. »

Arthur Buies, 1896





L'accès public aux berges du lac Saint-Jean demeure une préoccupation du milieu. Ici, les rives du lac à Roberval.

Photos: Linda Turgeon

par Jocelyn Caron

Le lac Saint-Jean constitue l'un des joyaux du patrimoine naturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'attachement des Québécois à son égard est d'ailleurs si fort qu'ils ont donné son nom à leur région! D'une superficie de plus de 1000 kilomètres carrés et pourvu de 210 kilomètres de rives, le plus grand lac de villégiature au Québec est aussi large que le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Tadoussac. Les Amérindiens le désignaient sous le nom *Piehouagami*, qui signifie « lac plat ou peu profond ». Et pour cause; près de 25 % de sa superficie totale ne dépasse pas trois mètres de profondeur, et 40 % n'excède pas six mètres.

De longues et belles plages de sable fin ajoutent à la beauté du lac Saint-Jean et le distinguent des autres lacs de la province. Attirant nombre de vacanciers et de villégiateurs, elles recouvrent environ 40 kilomètres de ses rives, soit le cinquième de son périmètre, et s'étendent souvent sur

plusieurs kilomètres, dévoilant des points de vue où de longues bandes de sable s'entremêlent à l'eau, qui s'avère quant à elle de très bonne qualité.

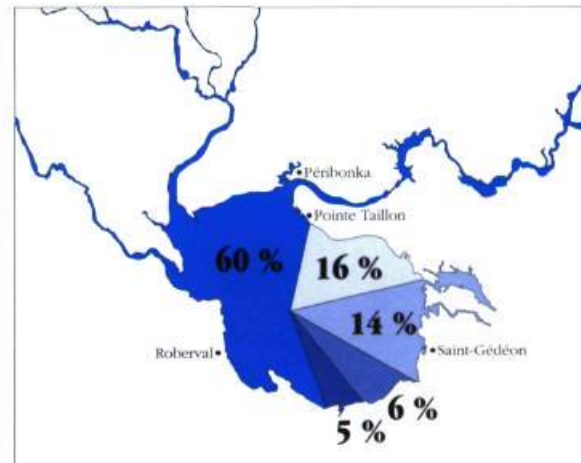
FARNIENTE AU ROYAUME DE LA OUANANICHE

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les touristes canadiens anglais, américains et québécois découvrent le Québec. Ils envahissent chaque été les villages bordant le fleuve Saint-Laurent. Dans la deuxième moitié du siècle, le tourisme explose grâce au bateau à vapeur et au chemin de fer, qui permettent l'accès à d'immenses territoires jusqu'alors difficilement accessibles comme la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En 1885, un Américain du nom de Horace Jansen Beemer découvre le potentiel touristique exceptionnel du lac Saint-Jean. Il décide de mettre sur pied un complexe récréotouristique international dont l'attrait principal repose sur la pêche à la ouananiche. En 1888, il prolonge le chemin de fer de Chambord jusqu'à Roberval

où il construit un hôtel de prestige de 257 chambres. Il acquiert du gouvernement tous les droits de pêche des rivières affluentes du lac. Pour le confort des pêcheurs, il construit même un chalet-hôtel sur l'île Beemer, l'Island House, à l'entrée de la Grande Décharge. Il organise également des excursions sur le lac Saint-Jean à bord de ses luxueux bateaux à vapeur tel le *Mistassini*, qui peut accueillir 400 personnes.

En août 1908, le feu rase complètement l'Hôtel Roberval, sonnait ainsi le glas du boom touristique du Lac-Saint-Jean. L'industrie touristique entrera alors dans une période léthargique jusqu'à la création du Syndicat d'initiative touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les années 1930. Ce nouvel organisme aura le mandat de faire connaître les différents attraits de la région.



L'occupation du littoral autour du lac Saint-Jean en 1996.

Ill.: Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

DÉVELOPPEMENT ANARCHIQUE

L'industrialisation, l'urbanisation, l'apparition progressive de l'automobile et l'amélioration du niveau de vie ont favorisé le développement de la villégiature autour du lac Saint-Jean. Après la Deuxième Guerre mondiale, les régionaux redécouvrent le lac et envahissent ses plus beaux secteurs. Ils s'installent sur des terres appartenant majoritairement à la compagnie Alcan. Les paroisses catholiques ne sont pas en reste; elles se portent acquéreurs de portions riveraines du lac et y exploitent des plages à la satisfaction de leurs paroissiens. À partir des



Haut lieu du tourisme au Lac-Saint-Jean à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'Hôtel Roberval a été complètement détruit par un incendie en 1908.

Photo : Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

UN LAC RÉSERVOIR

En 1926, le lac Saint-Jean est transformé en réservoir pour la production d'énergie hydroélectrique. Le niveau de ses eaux dépasse alors de trois mètres le niveau naturel. L'érosion des berges représente un problème majeur quant à la gestion du niveau du lac.

De 1932 à 1980, Alcan utilise la construction de perrés, le dragage et le rechargement comme méthodes de protection des berges. En 1986 est créé un imposant programme de protection des berges. La construction d'épis et de brise-lames ainsi que des travaux de revégétalisation s'ajoutent au rechargement. Les travaux touchent plus de 120 kilomètres de berges, ce qui représente plus de 27 % des berges répertoriées autour du lac Saint-Jean et ses tributaires, qui totalisent 436 kilomètres. C'est l'installation de perrés pour l'enrochement des rives qui modifie le plus le paysage.

années 1970, la rareté des espaces disponibles ralentit considérablement le mouvement.

Ce développement s'effectue de manière plutôt anarchique puisque les villégiateurs recherchent d'abord l'accessibilité à l'eau ainsi que des perspectives visuelles

(tions) et le Parc national de la Pointe-Taillon où se trouve la plus grande plage publique du lac Saint-Jean, la privatisation des rives, le développement de la villégiature et l'augmentation de la valeur marchande des propriétés en restreignent toujours l'accessibilité publique. Il s'agit



sur le lac Saint-Jean. L'implantation des chalets est donc rarement conforme à la réglementation urbanistique. Des terrains trop petits, des résidences construites trop près de la bande riveraine, des constructions de faible qualité architecturale ainsi qu'un déboisement inconsidéré soulignent l'absence d'un plan de gestion.

Les résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean possèdent 90 % des propriétés riveraines du lac. Leur proximité provoque, entre autres, une accélération du phénomène de transformation de petits chalets en résidences permanentes et amène une densification importante du littoral du lac. Cette mutation vers une urbanisation permanente crée également une cohabitation difficile avec les agriculteurs du voisinage.

SOUS CONTRÔLE ET SOUS OBSERVATION

Depuis la fin du flottage du bois en 1997, le grand lac s'est refait une beauté, rehaussant ainsi ses charmes naturels. La villégiature sur son pourtour n'a pas perdu en popularité, loin s'en faut. Si l'accès au lac s'est amélioré avec les terrains de camping (2500 emplacements), les marinas (1000 emplacements pour les embarca-

Un ensemble d'épis servant à protéger les berges à Saint-Gédéon.

Photo : Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

certes d'un enjeu de la révision des schémas d'aménagement de la région. Comment maintenir et accroître l'accessibilité à ce plan d'eau? Comment assurer une protection et une mise en valeur adéquates de ses berges et de ses paysages? Ce manque d'accessibilité risque-t-il de nuire à l'industrie touristique? Nombreux sont les intervenants et les observateurs qui croient en la nécessité d'une planification d'ensemble afin de restaurer la qualité des paysages du lac Saint-Jean.

Jocelyn Caron est directeur-coordonnateur du Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.